



Portes d'immeuble électrifiées sans clés

Par jeanne pauline

Bonjour, je vis dans un immeuble neuf (2020) dont les deux portes d'entrée ne s'ouvrent qu'avec un vigik et/ou un mot de passe pour l'une, avec vigik uniquement pour la seconde. En cas de panne d'électricité voire d'incendie, aucune possibilité de quitter le bâtiment. Le promoteur n'avait-il pas l'obligation de permettre une sortie avec système manuel (clé) ? Merci d'avance pour vos réponses

Par yapasdequoi

Bonjour,
En cas de panne d'électricité, la ventouse magnétique est désactivée et la porte est libre de s'ouvrir dans les 2 sens.
Faites un test avec le conseil syndical.

Profitez en pour vérifier les dispositifs de sécurité : éclairages dans les circulations, extincteurs, extracteurs de fumées, plan d'accès, issues de secours, etc...

Votre copropriété devra souscrire un contrat d'entretien et de contrôle annuel pour ces dispositifs.

Par jeanne pauline

Merci beaucoup !